



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Auvergne
Rhône-Alpes



QUESTION PRÉVENTION, DES FICHES SIMPLES ET EFFICACES POUR LES TPE-PME

8 OCTOBRE 2024



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

 **Préventica**
LYON 8 > 10 Oct.

LE PRST4 ET LE GROUPE « CULTURE DE PRÉVENTION »



Objectif : développer la culture de prévention auprès des petites entreprises



un groupe pluridisciplinaire

- U2P, Medef, Capeb, FRSEA, Prism'emploi, Fasst
- Chambres consulaires
- Présanse / Services de Prévention et Santé au Travail
- Dreetts, Carsat, Aract, Oppbtp



VOS INTERLOCUTEURS
EN PRÉVENTION
SANTÉ AU TRAVAIL

Qui fait quoi
en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Institutionnels prévention

- Services de prévention et santé au travail (SPST)
- Carsat
- Dreetts
- Oppbtp, MSA

Institutionnels généralistes

- Chambres consulaires
- Organisations professionnelles et syndicales
- ...

Consultants Formateurs

- Intervenants en prévention des risques professionnels, enregistrés auprès Dreetts
- Organismes de formation habilités par les Carsat et l'INRS

LES INTERVENANTS

Jean-Charles BEYSSIER

Chargé de mission
Aract AuRA



Cécile VERSET

Ingénieur prévention
Dreets Aura



Alexandra JAY

Cheffe d'entreprise
Représentante U2P



Isabelle PIN-CLARET

Contrôleuse de sécurité
Carsat Rhône-Alpes



David VALENTIN

Conseiller en prévention
Sud Loire Santé Travail



Madeline SABIÉ

Cheffe de projet RH, emploi
Chambre de Métiers et de l'Artisanat AuRA



SOMMAIRE

- Les questions prévention tout au long de la vie d'une entreprise
- La structure d'une fiche
- Présentation de 3 fiches



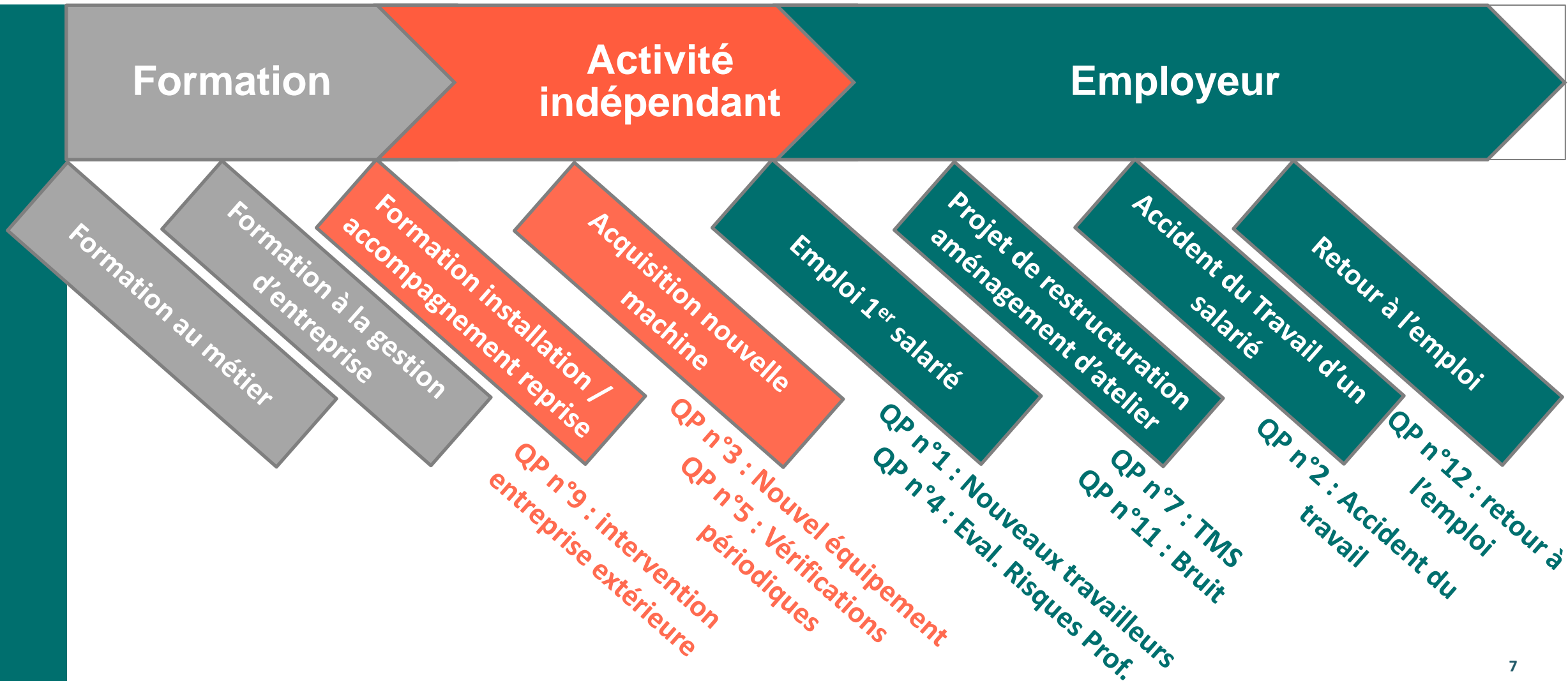
PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Auvergne
Rhône-Alpes



LES FICHES « QUESTIONS PRÉVENTION »

FRISE CHRONOLOGIQUE



DÉCOUVRIR LES FICHES EN VIDÉO



3 CATÉGORIES / 16 THÈMES

Actions prévention

- Addictions
- Démarches QVCT
- Document Unique
- Travail de bureau
- Vérifications périodiques

Evènement

- Accueil nouveau travailleur
- Accident de travail
- Entreprise extérieure
- Nouvel équipement
- Retour à l'emploi

Risques spécifiques

- Bruit
- Chaud
- Froid
- Radon
- Routier
- TMS - Troubles musculosquelettiques



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Auvergne
Rhône-Alpes



**N°1 : J'ACCUEILLE UN NOUVEAU TRAVAILLEUR,
À QUOI DOIS-JE PENSER ?**

L'EMBAUCHE DU 1^{ER} TRAVAILLEUR



Point de départ des questions de prévention

- 1^{er} salarié, nouveaux dans l'entreprise, pourquoi est-ce important ?
- A quoi dois-je penser en santé sécurité quand j'accueille un salarié ?

QUI SONT LES NOUVEAUX ?



- ✓ Salarié (CDD, CDI)
- ✓ Apprenti / Alternant
- ✓ Stagiaire
- ✓ Intérimaire
- ? Intervenant extérieur

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX NOUVEAUX ?



- ✓ Dans les 1^{er} mois, l'indice de fréquence des accidents du travail est deux à trois fois supérieur à la moyenne.
- ✓ Les jeunes (15-24 ans) ont 1,5 fois plus d'accidents du travail que le reste de la population.
- ✓ Les attirer, les fidéliser, répondre à la réglementation,
- ✓ Impulser une culture de prévention, améliorer la performance globale....

Pour mieux comprendre :

❖ PRST 4, groupe « connaissances et données »

👉 [Fiche](#) Accidents du travail en intérim en Auvergne Rhône-Alpes, des données pour agir

❖ Dossiers web de l'INRS

👉 [Nouveaux embauchés](#)

👉 [Salariés intérimaires](#)

👉 [Jeunes travailleurs](#)



LES POINTS DE VIGILANCE

- Livret d'accueil
- Base documentaire
- Emploi du temps détaillé
- Visite d'embauche
- Visite de l'entreprise
- Formations et habilitations
- Tutorat
- Equipements de protection collective et individuelle



POUR ALLER PLUS LOIN SUR L'ACCUEIL

Les outils d'accueil

> les TUTOPREV' accueil

Chasse aux risques et mesures de prévention

13 métiers / version print

10 métiers / version interactive

[Site Inrs](#)

> le cahier de l'accueillant

Tous secteurs

Démarche, grilles

[Ameli/entreprise](#)



POUR ALLER PLUS LOIN SUR L'ACCUEIL



Formation tutorat & prévention

Acquérir les compétences en prévention des risques professionnels dans sa fonction de tuteur

 [programme](#) et liste d'organismes référencés par la Carsat Rhône-Alpes

Dossiers web - BTP

Accueillir les nouveaux arrivants dans l'entreprise de BTP : un moment stratégique

Vidéo - BTP

D-clic prévention : accueillir sur un chantier
[Site Oppbtp](#)



N° 2 : UN SALARIÉ EST VICTIME D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL, A QUOI DOIS-JE PENSER ?

QU'EST-CE QU'UN ACCIDENT DU TRAVAIL ?



- ✓ évènement soudain
- ✓ survenu dans le cadre du travail
- ✓ occasionnant une lésion



LES POINTS DE VIGILANCE

- Déclarer l'accident sous 48h à la CPAM, via [net entreprises](#)
- Informer les représentants du personnel
- Prendre des photos
- Recueillir des témoignages
- Analyser l'accident en employant une méthode
- Mettre en œuvre un plan d'action
- Appliquer les 9 principes généraux de prévention
- Anticiper la reprise du travail



POUR ALLER PLUS LOIN SUR L'ANALYSE D'ACCIDENT

Documentation



> Dépliant Pourquoi et comment analyser les accidents du travail ?

INRS, [ED 6492](#)

> Brochure Analyser les accidents du travail pour agir pour leur prévention

INRS, [ED 6481](#)



Outils

> Agir suite à un accident

[INRS / publications et outils](#)

> Fiche d'analyse d'accident

Carsat Rhône-Alpes, [SP 1139](#)



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Auvergne
Rhône-Alpes



**N°4 : JE RÉDIGE OU JE METS À JOUR MON
DUERP, A QUOI DOIS-JE PENSER ?**

CONTEXTE

Chaque chef d'établissement doit protéger la santé physique et mentale de ses travailleurs.

- ↳ Il **identifie les situations dangereuses** au sein de son établissement.
- ↳ Il **évalue les risques professionnels** auxquels les travailleurs sont exposés.
- ↳ Il met en place un **plan d'actions de prévention** pour maintenir et/ou améliorer sa maîtrise des risques professionnels.

Selon une étude de mars 2024, seul **46% des entreprises dispose d'un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels** qui n'est porté à la connaissance des travailleurs que dans **77% des cas**.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION

1. Éviter les risques
2. Évaluer les risques
3. Combattre les risques à la source
4. Adapter le travail à l'Homme
5. Tenir compte de l'évolution de la technique
6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins
7. Planifier la prévention
8. Donner la priorité aux mesures de protection collective
9. Donner les instructions appropriées aux salariés



POINT DE VIGILANCE

Issue de la réglementation, l'obligation de rédaction du DUERP doit se muer en réflexion d'amélioration continue de la prévention des risques et de valorisation des moyens de prévention existants.

Pour cela :

- ↳ Elle doit se faire de façon participative avec les travailleurs concernés,
- ↳ Être réactualisée régulièrement et être intégrée à l'ensemble des réflexions (aménagement d'un atelier, acquisition d'une nouvelle machine, ...)
- ↳ S'appuyer sur l'évaluation précédente permettant ainsi de mettre en avant les progrès réalisés.

AIDE ET SUPPORT À DISPOSITION

Il n'existe pas de support réglementaire pour la rédaction du DUERP mais :

- ↳ L'INRS propose un outil libre d'accès sur internet Oira (1 version générique et 43 versions sectorielles) à destination des TPE PME,
- ↳ L'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels est intégré à l'offre socle des Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST),
- ↳ Des Fiches Questions Prévention ont été développées par risque pour permettre d'évaluer et prévenir ces derniers.

Par ailleurs, l'employeur peut s'appuyer sur le contenu de la Fiche d'Entreprise réalisée par le SPST pour son évaluation des risques ainsi que des différents outils proposés pas les branches professionnelles, ...



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Auvergne
Rhône-Alpes



DES QUESTIONS ?

CHOISISSEZ LA PROCHAINE QUESTIONS PRÉVENTION

- **Scannez le QR code**
- **Votez...**



16 THÈMES

N°1 : Nouveaux
travailleurs

N°2 : Accidents
de travail

N°3 : Nouvel
équipement

N°4 : Evaluation
des risques

N°5 : Vérifications
périodiques

N°6 : Risque
routier

N° 7 : TMS

N°8 :
Démarche
QVCT

N° 9 :
Entreprises
extérieures

N°10 : Travail de
bureau

N°11 : Bruit

N° 12 : Retour
à l'emploi

N° 13 :
Addictions

N° 14 : Froid

N° 15 : Chaud

N° 16 : Radon



N°3 : J'INVESTIS DANS UN NOUVEL ÉQUIPEMENT, À QUOI DOIS-JE PENSER ?

ENJEUX

Le choix des équipements ne se limite pas à des considérations économiques, mais englobe des enjeux humains et éthiques qui placent l'humain au cœur des décisions de l'entreprise.

- Santé et sécurité des salariés
- Amélioration des conditions de travail
- Responsabilité sociétale et environnementale
- Conformité réglementaire
- Optimisation de la productivité



LES POINTS DE VIGILANCE

- Cahier des charges / besoins et contraintes
- Implication de toutes les parties prenantes
 - Utilisateurs , managers, représentants du personnel, dirigeants
- Simulation et/ou phase de tests
- Conformité à la réglementation
- Maintenance, entretien, nettoyage

POUR ALLER PLUS LOIN SUR L'INVESTISSEMENT D'ÉQUIPEMENTS



Réussir l'acquisition d'une machine
ou d'un équipement de travail



Conception des machines
et ergonomie
Une démarche pour réussir
l'intégration des exigences du travail

- ↳ Brochure "Réussir l'acquisition d'une machine ou d'un équipement de travail", INRS, ED 6231
- ↳ Brochure "Les machines d'occasion", INRS, ED 113
- ↳ Brochure "Une démarche pour réussir l'intégration des exigences du travail", INRS, ED 6154
- ↳ Brochure "Sécurité des machines CE neuves. Grille de détection d'anomalies", INRS, ED 4450
- ↳ Brochure "Sécurité des équipements de travail - Prévention des risques mécaniques", INRS, ED 6122
- ↳ Bibliothèque non exhaustive de principes et d'exemples de mesures de prévention : Site MECAPREV, INRS



N°5 : VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES DES ÉQUIPEMENTS, À QUOI DOIS-JE PENSER ?

VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES POURQUOI ?



- ✓ Permettre de préserver la sécurité et la santé des salariés.
- ✓ Détecter le plus rapidement possible toute détérioration.
- ✓ Être certains d'avoir à tout moment du matériel en état et performant.
- ✓ Assurer un suivi du matériel et une traçabilité des interventions.

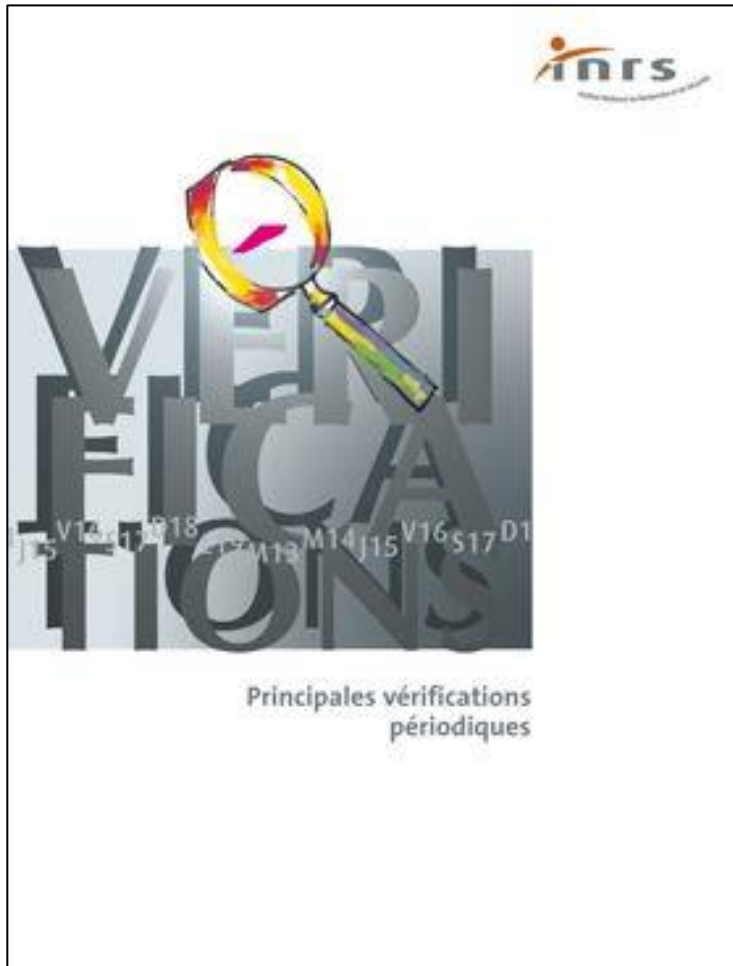


LES POINTS DE VIGILANCE

- De nombreux équipements sont concernés
- Qui en a la responsabilité
- Quelle compétence doit avoir le vérificateur
- Quelle est la périodicité
- Dans quelles conditions doivent-elles se réaliser
- Quelles suites donner
 - ✓ au départ du vérificateur
 - ✓ à la réception du rapport



POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES VÉRIFICATIONS



Brochure INRS

- Brochure "[Principales vérifications périodiques](#)", INRS, ED 828.
 - ✓ Les moments pour effectuer les vérifications
 - ✓ Le type de vérification
 - ✓ Les textes réglementaires et normatifs
- Brochure "[Vérifications réglementaires des machines, appareils et accessoires de levage](#)", INRS, ED 6339.



N°6 : LE RISQUE ROUTIER AU TRAVAIL, A QUOI DOIS-JE PENSER ?

RISQUE ROUTIER, DE QUOI PARLE-T-ON ?



- ✓ trajet domicile – travail
- ✓ déplacement professionnel
- ✓ en voiture, en vélo, à pied, en train....
- ✓ sur la route, la piste cyclable, le trottoir...

3% des accidents de travail mais 20% des mortels



LES POINTS DE VIGILANCE

- Tous les salariés sont concernés
- Les contraintes de la conduite professionnelle
- L'évaluation du risque routier
- L'accident routier
- Les types mesures à mettre en place
 - ✓ organiser les déplacements
 - ✓ entretenir des véhicules
 - ✓ gérer les communications au volant
 - ✓ former à la conduite



POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE RISQUE ROUTIER

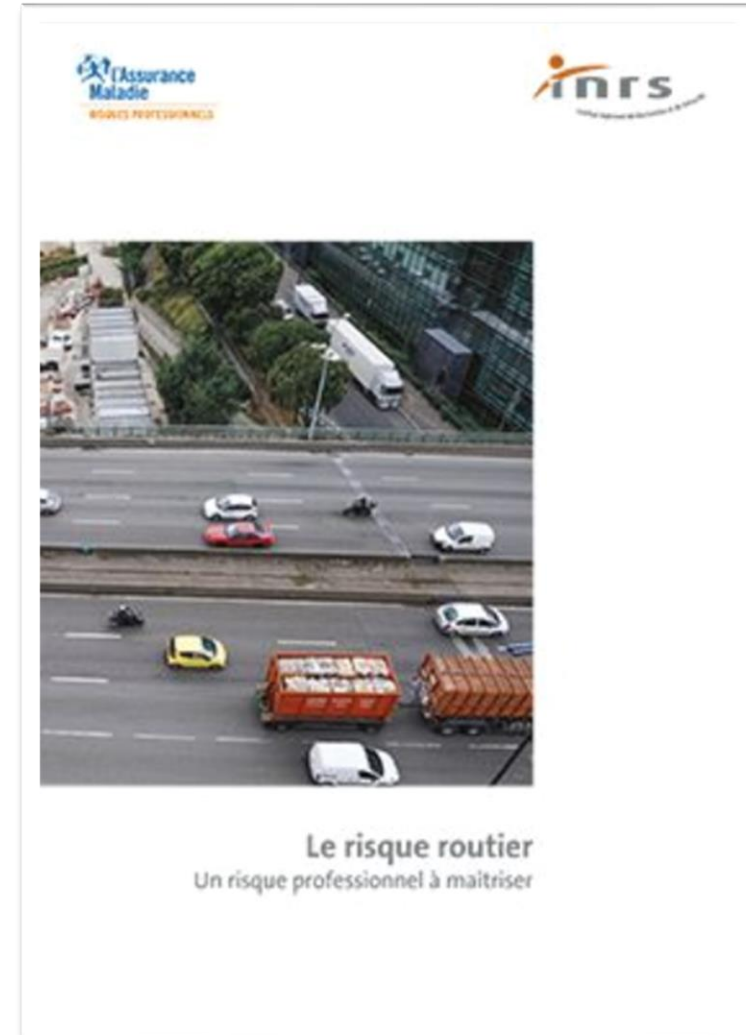
Brochures

> **Le risque routier, un risque professionnel à maîtriser**

INRS, [ED 6352](#)

> **Le risque routier en mission-Guide d'évaluation**

INRS, [ED 6329](#)



POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE RISQUE ROUTIER

Vidéos de sensibilisation

- > Rouler pour le travail
- > Le colis
- > Le rendez-vous
- > Le parc auto
- > Le téléphone

[Site Inrs / risques routiers](#)

Chiffres clés du ministère du travail

Téléchargeables sur le [site travail-emploi.gouv](https://www.travail-emploi.gouv.fr)

- > Les chiffres clés en vidéo
- > L'essentiel du risque routier professionnel – données 2023
- > Tableau de bord complet sur le risque routier professionnel – 2021

Les chiffres-clés en vidéo



Le risque routier professionnel
par Ministère du Travail

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE RISQUE ROUTIER

Site internet dédié

De l'Assurance Maladie risques professionnels



The screenshot shows the website for 'Risque Routier Pros'. The header includes the 'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS' logo and the title 'Risque Routier Pros'. Navigation links are 'Accueil', 'Évaluations', 'Nos préconisations', 'Partenaires', and 'Se connecter'. The main content area has a blue background with the text: 'VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER SUR VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER.' Below this, it states: 'Risque Routier Pros est un outil simple d'utilisation qui vous permettra rapidement d'établir un bilan personnalisé comprenant :' followed by a bulleted list: 'un état des lieux du risque au sein de votre établissement', 'l'évaluation de votre niveau de prévention', and 'la proposition de pistes d'actions pour progresser dans la démarche'. It then says: 'L'outil est utilisable en accès libre mais pour accéder à l'offre de services complète (reporting, suivi de progression dans la démarche) nous vous conseillons de créer un compte.' At the bottom are two buttons: 'Créer un compte' and 'Accès libre'. On the right, there is a circular image of three people (two women and one man) looking at a tablet together.

VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER SUR VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER.

Risque Routier Pros est un outil simple d'utilisation qui vous permettra rapidement d'établir un bilan personnalisé comprenant :

- un état des lieux du risque au sein de votre établissement
- l'évaluation de votre niveau de prévention
- la proposition de pistes d'actions pour progresser dans la démarche

L'outil est utilisable en accès libre mais pour accéder à l'offre de services complète (reporting, suivi de progression dans la démarche) nous vous conseillons de créer un compte.

[Créer un compte](#) [Accès libre](#)



N°7 : JE VEUX PREVENIR LES TMS, À QUOI DOIS-JE PENSER ?

QU'EST-CE QU'UN TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE ?



- ✓ **Pathologie des muscles, tendons, articulations, nerfs**
- ✓ **Déséquilibre entre contraintes et capacités du corps**
- ✓ **Souvent lié à l'environnement de travail**

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX TMS ?

30%

Des arrêts maladie sont
causés par les TMS



45%

TMS entraînent des
séquelles lourdes



IMPACTS SUR L'ENTREPRISE



- ✓ Baisse de productivité
- ✓ Désorganisation de l'activité
- ✓ Insatisfaction interne/externe
- ✓ Désengagement des salariés



RÉFLEXIONS/ACTIONS

- Associer toute la ligne hiérarchique
- Identifier/analyser les dysfonctionnements
- Rechercher des solutions
- Former/sensibiliser ses équipes
- Aménager, investir, mettre en place



POUR ALLER PLUS LOIN SUR L'ANALYSE DES POSTES DE TRAVAIL



Documentation

> Conception et aménagement des postes de travail ?

INRS, [ED 79](#)

> Analyser le travail pour maîtriser le risque TMS

INRS, [ED 865](#)



Faire appel à un consultant

> Passer commande d'une prestation ergonomique prévention des TMS, INRS, [ED 860](#)

> Consulter la liste des [consultants TMS référencés](#)

> Vous aider financièrement

[Carsat Rhône-Alpes](#), [Carsat Auvergne](#)



**N°8 : MON ENTREPRISE SOUHAITE S'ENGAGER
DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT),
À QUOI DOIS-JE PENSER ?**

ENJEUX

Pour les TPE-PME, une démarche QVCT Qualité de vie et des conditions de travail vise à :

- Améliorer la performance globale de l'entreprise
- Renforcer l'attractivité de l'entreprise et fidéliser les talents
- Prévenir les risques professionnels
- Améliorer l'organisation et les conditions de travail



LES POINTS DE VIGILANCE

- Se centrer sur le travail
- Articuler performance et santé au travail
- Coconstruire et pérenniser des dialogues permanents
dialogue social et dialogue professionnel
- Impliquer tous les acteurs
- Se donner la possibilité d'expérimenter de nouveaux modes de fonctionnement

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES DÉMARCHES QVCT

- ↳ Brochure "Risques psychosociaux, bien-être et qualité de vie au travail", INRS, ED 8002
- ↳ Dossier "Qualité de Vie au Travail", Aract Auvergne-Rhône-Alpes.





N°9 : INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE EXTÉRIEURE, À QUOI DOIS-JE PENSER ?

INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE EXTÉRIEURE, DE QUOI PARLE-T-ON ?



- ✓ Travaux ou prestations de services
- ✓ Réalisés par une ou plusieurs entreprises
- ✓ Dans les locaux d'une entreprise utilisatrice
- ✓ Anticiper la coactivité et la méconnaissance de l'environnement
- ✓ Prendre des mesures pour éviter les accidents

**Sur 100 victimes d'accidents mortels,
15 appartiennent à une entreprise effectuant des travaux dans des entreprises utilisatrices**



LES POINTS DE VIGILANCE

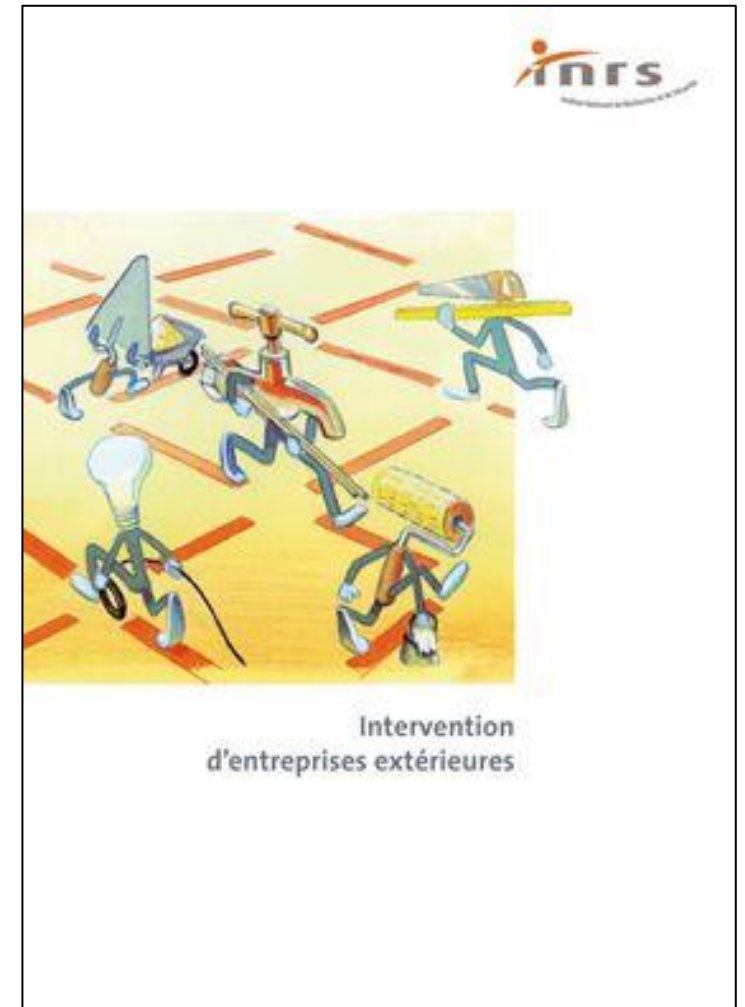
- Coordination des mesures de prévention
- Prévention des risques d'interférence
- Inspection commune préalable
- Analyse des risques conjointe
- Plan de prévention connu et respecté
- Particularité pour les opérations de chargements déchargements
 - ✓ Protocole de sécurité
 - ✓ Plan de circulation
 - ✓ Moyens de manutention pré-identifiés



POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES ENTREPRISES EXTÉRIURES

Brochure INRS

- Brochure "[Intervention d'entreprises extérieures. Aide-mémoire pour la prévention des risques](#)", INRS, ED 941
 - ✓ Organisation de la sécurité lors de la préparation et du suivi de l'opération
 - ✓ Exemple de Plan de Prévention
 - ✓ Exemple de Protocole de sécurité
 - ✓ Exemple de permis de feu





PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Auvergne
Rhône-Alpes



N°10 : LE TRAVAIL DE BUREAU, A QUOI DOIS-JE PENSER ?

LE TRAVAIL DE BUREAU...



⇒ **Souvent considéré comme un poste faiblement exposé aux risques...**

⇒ **... peut être à l'origine de :**

- Troubles musculosquelettiques
- Fatigue visuelle
- Troubles psycho-sociaux



4 POINTS DE VIGILANCE

DÉFINIR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- En amont (projet de nouveaux locaux), bien définir :
 - les objectifs
 - l'organisation du travail (fonctions, répartition, effectifs, articulations entre les postes...)
- pour dimensionner les espaces, mais aussi clarifier le rôle de chacun et prévenir les RPS

LE CHOIX DES LOCAUX

- Sur la base d'un cahier des charges défini collectivement, avec les futurs utilisateurs, considérant :
 - Les besoins de proximité, d'échanges d'information
 - Les questions de confidentialité
 - La nécessité de concentration
 - Les flux de personnes
 - ...

L'IMPLANTATION DANS LE LOCAL DE TRAVAIL

- Délimiter les espaces
- Orienter correctement les postes de travail en fonctions des entrées de lumière (perpendiculairement aux ouvrants, dans l'idéal)
- Prévoir les circulations et éviter l'encombrement (risques de chutes...)

L'INSTALLATION AU POSTE DE TRAVAIL

- Choix du matériel adapté à l'activité, en associant les futurs utilisateurs, avec des phases d'essai :
 - Siège réglable
 - Supports pour la saisie
 - Ecran(s)
 - Casque...



POUR ALLER PLUS LOIN



- Dossier Web, "Conception des lieux et des situations de travail : un guide pour accompagner les entreprises", INRS
- Dossier Web "Travail sur écran, ce qu'il faut retenir", INRS
- Dossier Web "Travail de bureau et le télétravail", Caisse de l'Assurance Maladie de Seine Saint-Denis



N° 11 : L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DANS MON ENTREPRISE EST BRUYANT, À QUOI DOIS-JE PENSER ?

CONTEXTE

Selon un sondage réalisé pour l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, **67 % des actifs français se disent dérangés par le bruit sur leur lieu de travail.**

D'un point de vu réglementaire, le bruit :

- ↳ Peut-être reconnu en maladie professionnelle (MP n°42 du Régime Général et n°46 du Régime Agricole).
- ↳ Fait parti des facteurs de pénibilité (environ 85000 salariés déclarés comme exposés au bruit en terme de pénibilité en 2022).
- ↳ Génère des effets multiples (surdité, maux de tête, trouble de la concentration, ...).

POINT DE VIGILANCE

Soumis à des obligations réglementaires d'évaluation des niveaux d'exposition et d'actions en fonction des valeur d'exposition, le bruit nécessite d'être combattu à la source du fait des effets observés à des niveaux inférieurs au seuil réglementaires. Pour cela, on peut agir :

- ↳ En choisissant une méthode de travail ou un matériel moins bruyant,
- ↳ En isolant les sources de bruit et en limitant sa diffusion,
- ↳ En dotant, si le bruit persiste, les travailleurs de Protections Contre le Bruit Individuelles adaptées à ce dernier.

Quelque soit le ou les moyens de prévention mis en place, une formation des salariés concernés est nécessaire pour une bonne utilisation et un bon entretien de ces derniers.

POUR ALLER PLUS LOIN

Différents outils sont mis à disposition par l'INRS :

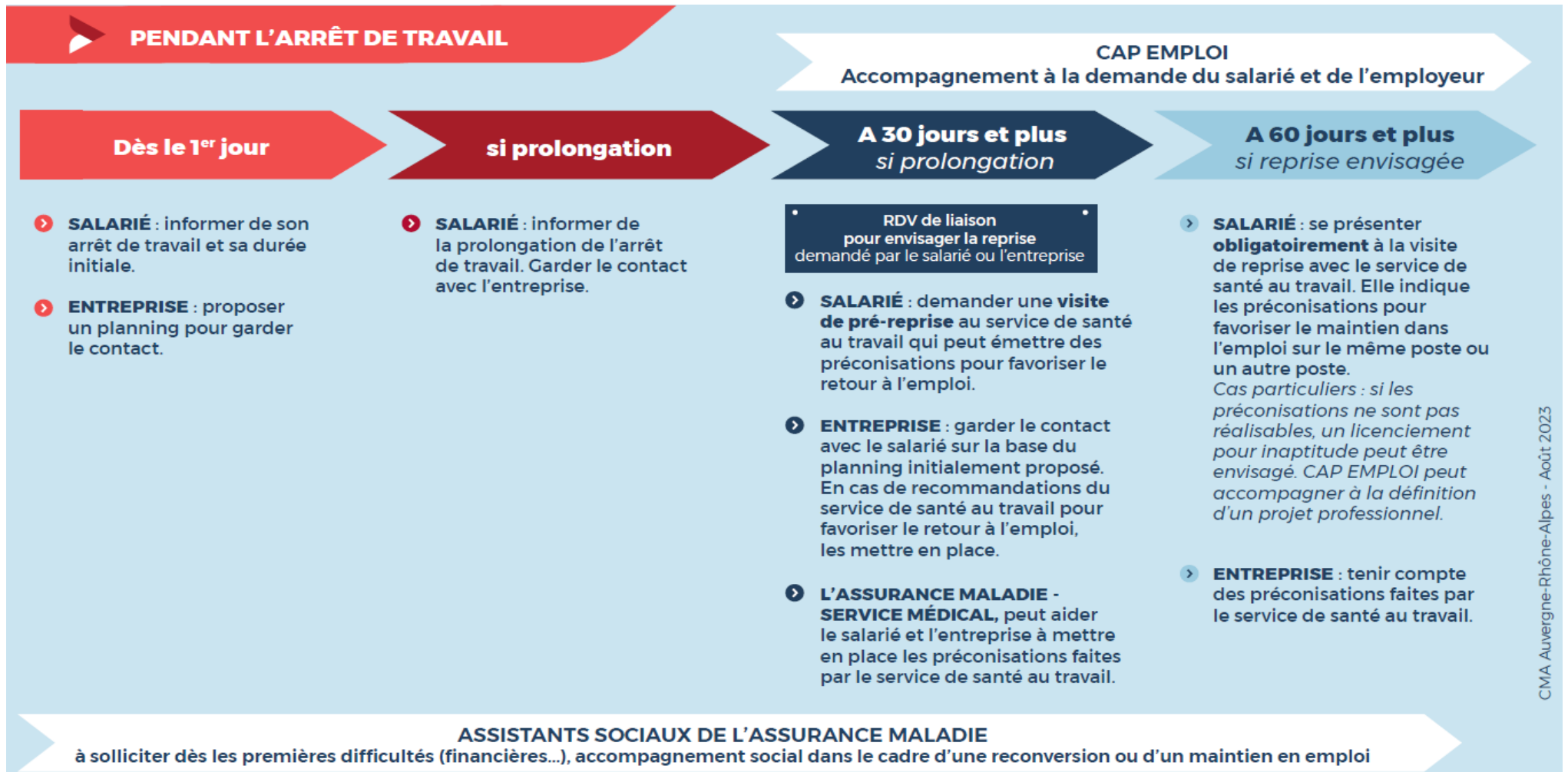
- ↳ Base de données "Techniques de réduction du bruit en entreprise",
- ↳ Logiciel à télécharger Questionnaire GABO pour Gêne Acoustique dans les Bureaux Ouverts (open space),

Les SPST peuvent accompagner les entreprises dans les actions d'évaluation des niveaux d'exposition au bruit et de sensibilisation des travailleurs à ce risque.



**N° 12 : JE VEUX ANTICIPER LE RETOUR À
L'EMPLOI D'UN SALARIÉ ABSENT DEPUIS
LONGTEMPS POUR RAISON DE SANTÉ,
À QUOI DOIS-JE PENSER ?**

COMMENT GÉRER L'ARRÊT MALADIE ET LE RETOUR À L'EMPLOI DU SALARIÉ ?



POURQUOI S'INTÉRESSER AUX ABSENCES PROLONGÉES ?

LE COÛT DES ARRÊTS DE TRAVAIL EN FRANCE EN 2023

16 Milliards d'euros



IMPACTS SUR L'ENTREPRISE

- ✓ Baisse de productivité
- ✓ Désorganisation de l'activité
- ✓ Insatisfaction interne
- ✓ Insatisfaction externe

GAINS

- Limiter les risques de désinsertion professionnelle pour raison de santé
- Maintenir en emploi
- Maintenir du lien social pour le salarié

LES TYPES D'ABSENCES

- ACCIDENTS DE TRAVAIL
- ACCIDENT DE TRAJET
- MALADIES PROFESSIONNELLES
- MALADIES ORDINAIRES
- ABSENCES INJUSTIFIÉES
- CONGÉS ENFANTS MALADES
- AUTRES ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX



RÉFLEXIONS/ACTIONS

- RDV de liaison
- Visite de pré-reprise à la demande du salarié
- Préconisations Médecin du Travail
- Aménagement de poste si besoin
- Retour à l'emploi



POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE RETOUR À L'EMPLOI



Documentation

> Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs

INRS, [TM 50](#)

> Facteurs prédictifs d'une restriction d'aptitude ou d'une inaptitude au poste de travail

INRS, [TF 234](#)

> Travailler en bonne santé en 2040

INRS, [Actualités](#)



N° 13 : IMPACT DES ADDICTIONS SUR LE TRAVAIL, À QUOI DOIS-JE PENSER ?

QU'EST-CE QU'UNE ADDICTION ?



Pathologie qui repose sur :

- ✓ **Consommation répétée d'un produit**
- ✓ **Pratique anormalement excessive d'un comportement**

Conséquences de la pathologie :

- ✓ **perte de contrôle du niveau de consommation/pratique**
- ✓ **Modification de l'équilibre émotionnel**

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX ADDICTIONS ?

85%

Des dirigeants affirment être préoccupés par les questions de toxicomanies et leurs impacts au travail

CONNAITRE LES ADDICTIONS





POINTS DE VIGILANCE

- Constater
- Agir :
 - ✓ Définir des règles
 - ✓ Sensibiliser / informer
 - ✓ Former
 - ✓ Accompagner



POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES ADDICTIONS



Documentation

> MILDECA – Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

[Gouvernement](#)

> Pour prévenir les addictions en milieu professionnel

[Addict'AIDepro](#)



Outils

> 70 fiches pour se renseigner / prévenir / agir

[Addict'AIDepro / fiches](#)



N° 14 : MES SALARIÉS TRAVAILLENT AU FROID, A QUOI DOIS-JE PENSER ?

LE TRAVAIL AU FROID, C'EST...



⇒ Travailler en extérieur, lorsque la température est basse

⇒ Etre exposé à des environnements artificiels à basse température

LES EFFETS DE L'EXPOSITION AU FROID



- **Des effets variables en fonction :**
 - **température**
 - **durée d'exposition**
 - **caractéristiques de l'environnement :**
vitesse de l'air, humidité
 - **caractéristiques de la personne exposée :**
acclimatation, condition physique, âge, état de santé

- ⇒ **Pertes de dextérité**
- ⇒ **Atteintes cutanées, plus ou moins importantes et réversibles** (gerçures, engelures, gelures...)
- ⇒ **Hypothermie** (baisse de la température corporelle pouvant entraîner la mort)

- ***Et attention, avec le froid :***

- *Des risques de glissade, de chute*
- *Facteur favorisant les TMS*
- *Risque routier*





POINTS DE VIGILANCE



EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



MOYENS COLLECTIFS ET ORGANISATIONNELS A METTRE EN ŒUVRE

- Limiter le temps d'exposition
- Aménager des pauses régulières
- Proposer des boissons chaudes
- Installer des moyens de chauffage adaptés si possible
- Passage en zone tempérée avant exposition à la chaleur (sortie des zones réfrigérées)



MOYENS INDIVIDUELS A METTRE EN ŒUVRE

- Fournir une tenue adaptée
- Préconiser un apport alimentaire équilibré et adapté
- Informer sur les risques et leur prévention



LE FROID : FACTEUR AGGRAVANT D'AUTRES RISQUES

- Prévenir le risque de chute
- Prévenir le risque routier
- Intégrer l'ambiance froide dans l'analyse du risque TMS (voir QP n°7)



POUR ALLER PLUS LOIN



- Guide Travailler au froid CNESST www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/
- Dossier web de l'INRS « travailler dans des ambiances thermiques chaudes ou froides : quelle prévention? INRS 2020 – DO 29 www.inrs.fr/risques/froid
- Travailler dans une ambiance thermique froide INRS 2019 TC 167



N° 15 : MES SALARIÉS TRAVAILLENT À LA CHALEUR, A QUOI DOIS-JE PENSER ?

LE TRAVAIL À LA CHALEUR, C'EST...



- ⇒ Travailler en extérieur, lorsque la température est élevée
- ⇒ Etre exposé à des environnements artificiels entraînant une température importante

LES EFFETS DE L'EXPOSITION À LA CHALEUR



- **Des effets variables en fonction :**
 - température
 - durée d'exposition
 - caractéristiques de l'environnement : vitesse de l'air, humidité
 - caractéristiques de la personne exposée : acclimatation, condition physique, âge, état de santé
 - activité physique réalisée et de la tenue vestimentaire

- ⇒ **Maux de tête, rougeur, transpiration intense, crampes**
- ⇒ **Déshydratation**
- ⇒ **Atteintes cutanées**, plus ou moins importantes et réversibles (brûlures, augmentation du risque de cancer cutané...)
- ⇒ **Coup de chaleur** (hausse de la température corporelle pouvant entraîner la mort)

- **Et attention, avec le chaud :**
 - *Baisse de la vigilance, risque accru d'accident*
 - *Risques de brûlures (surfaces chaudes)*





POINTS DE VIGILANCE



EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



MOYENS COLLECTIFS ET ORGANISATIONNELS A METTRE EN ŒUVRE

- Adapter l'activité de travail aux conditions d'ambiance
- Limiter le temps d'exposition
- Aménager des pauses régulières
- Proposer des boissons fraîches / favoriser l'hydratation régulière
- Aérer, ventiler les locaux / climatisation, ventilateur, brumisateurs...
- Passage en zone tempérée avant exposition à la chaleur (sortie des zones réfrigérées)



MOYENS INDIVIDUELS A METTRE EN ŒUVRE

- Fournir une tenue adaptée
- Préconiser un apport alimentaire équilibré et adapté
- Informer sur les risques et leur prévention



POUR ALLER PLUS LOIN



- Dossier web de l'INRS « travailler dans des ambiances thermiques chaudes ou froides : quelle prévention? INRS 2020 – DO 29 www.inrs.fr/risques/froid
- Professionnels travaillant en extérieur, prévenir votre risque solaire, Institut national du cancer
- Portail cancer environnement du Centre Léon Bérard



N°16 : LE RADON SUIS-JE CONCERNE ? À QUOI DOIS-JE PENSER ?

POURQUOI S'INTÉRESSER AU RADON ?



- ✓ **Gaz radioactif d'origine naturelle**
- ✓ **S'accumule** dans les bâtiments notamment **en sous-sol et rez-de-chaussée**
- ✓ **L'inhalation** aggrave le risque de **cancer du poumon**
- ✓ **Nécessité d'évaluer le risque d'exposition potentielle** depuis juillet 2018
- ✓ **Prendre des mesures pour éviter l'accumulation**

2nde cause de cancer broncho-pulmonaire derrière le tabac
3000 décès/an en France (source : INRS)



LES POINTS DE VIGILANCE

- EVALUATION DU RISQUE POTENTIEL, en fonction
 - ✓ de la localisation
 - ✓ des caractéristiques des bâtiments
 - ✓ de l'activité de l'entreprise
 - ✓ d'éventuels mesurages préexistants
- MESURAGE de la concentration en radon
- POSE DE DETECTEURS radon
- MISE EN PLACE DES ACTIONS CORRECTIVES
- VERIFICATION DE L'EFFICACITE DES MESURES PRISES



POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE RADON



Estimer le niveau d'exposition de ma commune

👉 [Application pour estimer le niveau d'exposition individuel à la radioactivité et le potentiel radon de ma commune](#)

Sensibiliser ses équipes

👉 [Vidéo : le radon en milieu professionnel](#)

S'outiller

👉 [Tableau des outils et ressources pour la prévention du risque Radon](#)

Faire appel à un organisme compétent

👉 [Liste des organismes agréés pour procéder aux mesurages du radon](#)



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

Auvergne
Rhône-Alpes



POUR POURSUIVRE...

QUELS THÈMES POUR UNE PROCHAINE FICHE ?

- Scannez le QR code
- Proposez vos idées pour une prochaine fiche



OÙ TROUVER LES FICHES?



Site DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr

Accueil > Travail et relations sociales > Promouvoir la santé et sécurité au travail > Questions prévention > Question prévention



MERCI DE VOTRE ATTENTION

RDV sur nos stands

- ⇒ Aract Aura : H10
- ⇒ Présanse Aura : H11
- ⇒ Carsat / INRS : H12

